

**Certification
des établissements
de santé pour
la qualité des soins**

**Quels que soient
l'âge, la personnalité
et le niveau de
compréhension du
patient, j'adapte mon
discours et je m'assure
qu'il ait bien compris,
qu'il consente et adhère
à la prise en charge que
nous lui proposons.**

**« Le patient exprime son consentement libre et éclairé
sur son projet de soins et ses modalités »**

Ce critère est prioritaire dans la certification.

Patients, soignants, un engagement partagé



Retrouvez tous nos travaux et abonnez-vous
à l'actualité de la HAS : www.has-sante.fr



Qualiscope
Vers des établissements
de santé de qualité
has-sante.fr/qualiscope